

Février 2025 > Février 2026

Boulogne-Billancourt

LE DÉPARTEMENT RÉAMÉNAGE LES ABORDS DU PÔLE GARE (RD 910) ET DE L'AVENUE DU GÉN. LECLERC



Crédit : Agence Quatrevingtdouze - Image non contractuelle

Le Département aménage la voirie sur 200 mètres aux abords de la gare routière qui est desservie par de nombreux bus et par la ligne 9 du métro, entre le pont de Sèvres (RD 910) et la rue de Sèvres à Boulogne-Billancourt.

LES OBJECTIFS DU PROJET :

- Accompagner l'arrivée de la future ligne 15 du métro
- Améliorer et sécuriser les cheminements piétons
- Créer des liaisons cyclables bidirectionnelles
- Maintenir la fluidité de la circulation routière tout en réduisant les vitesses au droit du pôle de transport
- Rénover la chaussée et les trottoirs

Ce projet de requalification du Département des Hauts-de-Seine s'attache à l'amélioration des cheminements piétons et cyclables ainsi qu'aux traversées de la Seine.

Cet aménagement vise à sécuriser l'ensemble du périmètre pour tous les usagers, essentiellement les plus fragiles, les piétons et les cycles, par sa conception conforme aux normes d'accessibilité et à améliorer le cadre de vie des Altoséquanais.



Crédit : Agence Quatrevingtdouze - Image non contractuelle

◆ **Confort et sécurisation des cheminements piétons** : les trottoirs seront élargis et les traversées piétonnes remises aux normes. Ils seront sécurisés par l'implantation de carrefours à feux sur les bretelles de l'échangeur.

◆ **Maillage cyclable** : une piste cyclable unilatérale bidirectionnelle sera intégrée sur cet axe de circulation, dit « structurant » au niveau départemental, côté sud - entre le Pont-de-Sèvres et la contre allée de l'avenue Leclerc - de façon à renforcer le réseau des itinéraires cyclables par rapport aux liaisons déjà existantes. Pour finir, des stationnement vélos seront créés.

◆ **Accessibilité** : les cheminements piétons seront élargis et munis de dispositifs permettant le guidage des déficients visuels tandis que les traversées piétonnes seront mises aux normes PMR avec l'abaissement des bordures, l'intégration de bandes d'éveil de vigilance et de potelets de protection avec contraste de couleur sur la partie supérieure.

Tous les quais bus autour du pôle seront également mis aux normes d'accessibilité.

L'avenue du Général-Leclerc accueillera des plateaux surélevés afin de sécuriser les traversées piétonnes de l'axe.

◆ **Pôle de transport fonctionnel** : tous ces aménagements participeront à faciliter la circulation des bus grâce à la reprise des entrées/sorties de la gare routière, et à améliorer l'accès au futur métro M15 en élargissant son parvis. Ils visent également à réduire la vitesse des véhicules au droit du pôle transport.

Les travaux du Pont de Sèvres se poursuivent

Le chantier de rénovation de la structure métallique et des revêtements de la chaussée du pont de Sèvres continue jusqu'en septembre 2025. Sur le pont, une file reste fermée à la circulation dans le sens Boulogne-Billancourt vers Sèvres, et sous le pont côté Boulogne-Billancourt, une file de circulation de la RD1 est également fermée.

ZONE DU CHANTIER

Ce chantier, situé à proximité de votre lieu d'habitation ou d'activité, entraînera une gêne momentanée et des nuisances sonores.

Nous limiterons autant que possible le dérangement occasionné et nous vous remercions de votre compréhension.

LES MESURES DE CIRCULATION DURANT LES TRAVAUX

Les deux sens de circulation seront conservés durant toute la durée du chantier avec un nombre de voies réduit. Ces conditions de circulation impacteront donc les automobilistes.

Les travaux les plus contraignants seront effectués sur les périodes de congés scolaires ou de nuit.

Les cheminements piétons, tout comme l'accès à la gare routière, resteront en permanence assurés et sécurisés par le balisage chantier adapté.

